



AVIS DE CONCESSION

IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR : COMMUNAUTE DE COMMUNES LACS ET GORGES DU VERDON - 242, avenue Albert 1^{er} – 83630 AUPS
Email : mnlocatelli@cclgv.fr

TYPE D'ACHETEUR : Organisme de droit public

LIEN VERS LE PROFIL ACHETEUR : <https://www.marches-securises.fr/>

OBJET DU MARCHE : Concession du service public de l'assainissement non collectif sur le territoire de la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon pour la mission de contrôle des installations

DESCRIPION DES PRESTATIONS : Les principales caractéristiques des prestations du délégataire seront :

- Organisation et réalisation des contrôles,
- Gestion clientèle, facturation,
- Mise à jour des données,
- Conseil aux usagers.

MOT DESCRIPTEUR : Assainissement

TYPE DE MARCHE : Services

Code CPV principal : 904000

PROCEDURE DE PASSATION : Procédure ouverture, candidature et offre à envoyer en même temps

VALEUR ESTIMEE : Valeur hors TVA : 380 000 €

DUREE DE LA CONCESSION : 7 ans

DEBUT DE LA CONCESSION : Prévus le 1^{er} janvier 2026

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Lettre de candidature, datée et signée, présentant le candidat et attestant qu'il ne se trouve dans aucune interdiction de soumissionner visée à l'article L3123-1 du Code de la commande publique Certificats attestant que le candidat a souscrit les déclarations et procédé aux paiements correspondants, selon les cas, à l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés, et la taxe sur la valeur ajoutée Certificat attestant que le candidat est à jour de ses déclarations et cotisations sociales visées à l'article L243-15 du Code de la sécurité sociale L'attestation fournie par la caisse des congés payés attestant de la régularité de la situation du candidat auprès de cette caisse. Certificat attestant la régularité de la situation de l'entreprise candidate au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue à l'article L5212-1 du Code du travail

III.1.2) **Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Attestations d'assurances responsabilité civile et professionnelle pour l'activité objet de la délégation ; Extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (modèle K bis) ou équivalent étranger

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Pas de niveau minimal exigé

III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Document de présentation générale du candidat présentant son activité, le cas échéant, son actionnariat, ainsi que les moyens humains et matériels, dont il dispose pour assurer la gestion et la continuité du service public, objet de la présente délégation Une déclaration précisant le chiffre d'affaires global réalisé par le candidat au cours de ces trois dernières années

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Pas de niveau minimal exigé

III.1.5) **Informations sur les concessions réservées**

III.2) **Conditions liées à la concession**

III.2.1) **Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) **Conditions d'exécution de la concession :**

se référer aux documents de la consultation

III.2.3) **Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession**

III.2.4) **Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

CRITERE D'ATTRIBUTION : La concession est attribuée sur la base des critères énoncées dans les documents du marché

VISITE OBLIGATOIRE : Non

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Il s'agit d'une procédure ouverte, il est attendu de la part des candidats une candidature ET une offre. Se référer au règlement de la consultation pour le contenu des offres et les modalités retenues pour la procédure.

PROCEDURE DE RECOURS :

Instance chargé des procédures de recours :

Tribunal administratif de Toulon, 5 rue racine – CS 40510, 83041, Toulon Cedex 9, F, Téléphone : (+33) 4 94 42 79 30, Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr, Fax : (+33) 4 94 42 79 89, Adresse internet : <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : Samedi 12 septembre 2025 à 12 :00

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS : 30/07/2025